

Introduction à la linguistique

La grammaire générative transformationnelle

Depuis la publication en 1957 de *Structures syntaxiques*, Noam Chomsky (né en 1928) exerce sur la linguistique une influence considérable. Il rompt en partie avec le distributionnalisme qui dominait la pensée linguistique depuis près de 30 ans et propose un retour au mentalisme tout en faisant référence à la grammaire de Port-Royal dans laquelle il trouve les germes de sa propre théorie. Chomsky entend procéder à une description universelle du langage, c'est-à-dire proposer une grammaire susceptible de rendre compte de tous les énoncés bien formés dans toutes les langues. Cette théorie doit également décrire les phénomènes d'acquisition du langage. Cet ambitieux projet prend d'abord le nom de **grammaire générative transformationnelle**.

Par **grammaire**, Chomsky entend une théorie des structures linguistiques dont la syntaxe constitue la partie centrale. A l'inverse du distributionnalisme, elle se donne pour ambition de rendre compte de toutes les phrases, existantes ou non. Pour ce faire, Chomsky pose le principe de **compétence** linguistique, c'est-à-dire « la connaissance intuitive que le locuteur-auditeur a de la langue », qui permet d'évaluer l'**acceptabilité** grammaticale d'un énoncé. La compétence doit être distinguée de la **performance** qui est « l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes » (*Aspects de la théorie syntaxique*, Le Seuil, 1971, p. 13), cette distinction recoupant l'opposition langue/parole énoncée par Saussure.

Générative – Chomsky reprend à Humboldt le principe de créativité linguistique en vertu duquel il est possible de « faire un usage infini de moyens finis » : tout locuteur est capable de prononcer des phrases seront comprises et reconnues comme telles par son auditeur, même si elles n'ont jamais été prononcées ni entendues auparavant.

Transformationnelle – Directement héritée de Harris dont Chomsky fut le disciple, la notion de transformation passe par une distinction entre deux niveaux syntaxiques : **structure profonde** et **structure surface**. La première correspond à l'organisation syntaxique de la phrase à un niveau abstrait, obtenue à partir d'un ensemble de règles syntaxiques appliquées à un lexique composé d'une liste non-ordonnées de morphèmes (ces règles et le lexique étant appelé la **base**) ; la deuxième correspond à l'organisation de la phrase telle qu'elle apparaît en discours. Le passage de l'un à l'autre niveau s'effectue au moyen de **transformation** (par exemple la transformation à la voix passive).